

Les Magasins de Guînes et Marquise condamnés à une journée de fermeture dans la semaine .



Depuis mars 2009, les magasins de Marquise, Guînes et Brebières (près de Douai) étaient ouverts illégalement 7/7 jours. En effet, un arrêté préfectoral dans le Pas de Calais les oblige à une journée de fermeture fixe par semaine.

Cela fait plus de 2 ans que nous Cfdt avons dénoncé avec la CGT l'illégalité de ces magasins et la cours d'appel de Douai nous a enfin confirmé le jugement du 29 Mai. Celui-ci condamnait la société CSF France (CARREFOUR Market) à respecter l'arrêté préfectoral du Pas de Calais en vigueur en fermant une journée dans la semaine.

Malgré le pourvoi en cassation de la Direction, celle ci a maintenant l'obligation d'appliquer la décision de la Cour d'appel et c'est chose faite pour Marquise et Guînes. A ce jour, il reste encore le magasin de Brebières (près de Douai) qui pour l'instant est encore ouvert en toute illégalité mais cela ne devrait durer. La Direction a décidé pour ces deux magasins de les fermer le Dimanche dès le 02 janvier.

Maintenant le combat de la Cfdt est de faire appliquer la loi dans toutes les autres enseignes du Pas de Calais et nous redemandons à la Direction de mener le même combat pour que tout le monde respecte cet arrêté.

Pour rappel, nous sommes encore au tribunal sur les magasins ouverts 7/7 jours dans le Nord et nous avons déposé sur 2009/2010 plus de 1300 dossiers prud'hommes sur le non paiement des pauses.

L'équipe Cfdt

NON A L'OUVERTURE 7 jours/ 7
Dans le Nord-Pas de Calais

Vous pouvez retrouver tous ces éléments sur Notre
Site Internet : <http://www.cfdtcarrefourmarket.fr/>

